

Comédien

RNCP38358 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Sigle	DNSP — Diplôme national supérieur professionnel
Code(s) NSF	133
Formacode(s)	45022
Code(s) ROME	L1203
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	20/11/2028

Certificateur(s)

MINISTERE DE LA CULTURE · SIRET : 11004601800013

Partenaires habilités

13 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 13 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
CONSERVATOIRE NATIONAL SUPERIEUR D'ART DRAMATIQUE	1975346960012	Former et organiser l'évaluation
ECOLE DE LA COMEDIE DE ST ETIENNE	35341519300021	Former et organiser l'évaluation
ECOLE DU NORD	44825280900018	Former et organiser l'évaluation
ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ART DRAMATIQUE DE MONTPELLIER LANGUEDOC ROUSSILLON	51351006500016	Former et organiser l'évaluation
ECOLE REGIONALE D ACTEURS DE CANNES ET MARSEILLE	37970044600022	Former et organiser l'évaluation
ECOLE REGIONALE D ACTEURS DE CANNES ET MARSEILLE	37970044600048	Former et organiser l'évaluation
ESTBA ECOLE SUPERIEURE DE THEATRE EN AQUITAINE	50365162200014	Former et organiser l'évaluation
L'ACADEMIE DE L'UNION - ESPTL	50246436500019	Former et organiser l'évaluation
LE STUDIO	40058393600010	Former et organiser l'évaluation
POLE SUPERIEUR D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE PARIS - BOULOGNE-BILLANCOURT	20003918800012	Former et organiser l'évaluation

Liste complète des 13 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rncp38358-comedien/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le comédien, en qualité d'artiste interprète, exerce son activité dans le secteur du spectacle vivant, principalement au sein d'entreprises de création, de production ou de diffusion publiques ou privées, subventionnées ou non.

Il joue le plus souvent sur des plateaux de théâtre, mais également dans d'autres lieux (espaces publics, lieux patrimoniaux, bibliothèques,.....).

Le comédien est conduit à se déplacer sur l'ensemble du territoire national ou à l'étranger, afin de répéter, de se produire et de rencontrer ses partenaires professionnels (entreprises du spectacle, agents). Le rythme des activités du comédien est lié à l'activité de la ou des entreprises dans lesquelles il travaille: répétitions, représentations, tournées,...

Le comédien est généralement placé sous l'autorité artistique d'un metteur en scène ou d'un réalisateur. Son niveau de formation et de compétences lui permet de prendre des responsabilités dans l'élaboration, la préparation et la représentation des œuvres : apports théoriques, propositions artistiques....

Interprète de rôles, le comédien inscrit son activité devant un public, dans des configurations variées (théâtre dramatique, productions pluridisciplinaires, théâtre de rue,...) et parfois sous forme d'adresses particulières (théâtre en appartement, spectacle jeune public,...).

Dans le secteur de l'audiovisuel, son activité se décline principalement sous la forme de rôles au cinéma, à la télévision ou à la radio et d'activités de doublage et de post-synchronisation. Elle s'exerce également dans les secteurs de la publicité et des multimédias.

Dans le déroulement de sa carrière, le comédien peut se former ou exercer d'autres fonctions dans son domaine artistique.

ACTIVITÉS VISÉES

- Exercer son art d'interprète : élargir le champ de l'imaginaire :
- Analyser les textes
- Prendre une part active à l'interprétation des oeuvres et à l'élaboration des créations
- Jouer, maîtriser l'improvisation et l'écriture de plateau
- Développer et élargir ses capacités artistiques et participer à une démarche de recherche en art dramatique :
- Posséder et développer des capacités corporelles
- Posséder et développer des capacités vocales (voix parlée- voix chantée- jeu avec le micro)
- Mémoriser
- Explorer et développer son registre de jeu
- Élargir sa culture artistique
- S'initier à la recherche : dramaturgie- étude de textes- propositions scéniques en écriture de plateau
- Construire son parcours professionnel en art dramatique :
- Se situer professionnellement et s'adapter à l'évolution du milieu professionnel
- Entretenir sa connaissance de l'environnement socio- professionnel de son métier
- Développer et élargir ses relations professionnelles
- Participer aux actions de médiation
- Élargir et valoriser son champ de compétences professionnelles en art dramatique :
- Se former et/ou s'exercer à d'autres arts de la scène et à d'autres fonctions dans son domaine artistique
- Se former et/ou s'exercer à des fonctions de formation et de médiation
- Se former et/ou s'exercer à d'autres fonctions en rapport avec le secteur artistique et culturel

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Compétences transversales

- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe
- Identifier et sélectionner avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation
- Développer une argumentation avec esprit critique
- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère.
- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les

parcours possibles pour y accéder

- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs
- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives
- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité sociale et environnementale
- Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles

Compétences spécifiques

- Lire, comprendre, analyser des textes
- Explorer le potentiel dramatique d'un texte non théâtral
- Exploiter l'approche du conflit dramatique, de la construction du personnage, du matériau textuel, de la dramaturgie
- Développer le lien entre le texte et le projet artistique défendu dans la mise en scène
- Apprendre un rôle
- Mener des recherches personnelles, savoir improviser en répétition
- Participer à des recherches collectives et des répétitions, (conduites le plus souvent par un metteur en scène ou un réalisateur)
- Inscrire sa prestation dans le respect du projet artistique et dans le contexte de la représentation
- Adapter sa prestation à des modifications éventuelles, notamment en période de tournée ou de reprise de rôle
- Reprendre un spectacle
- Mettre en jeu son rapport à soi et à l'autre (partenaires, public)
- Conjuguer présence et engagement, initiative et disponibilité
- S'approprier tout espace de jeu, s'y adapter
- Assurer au cours des représentations une prestation scénique à la fois individuelle et reliée au collectif de jeu
- Appliquer les connaissances anatomiques et physiologiques élémentaires
- Maîtriser l'articulation corps / mouvement / espace
- Lier langage verbal et corporel
- Adapter à son potentiel physique des propositions de jeu
- Appliquer des connaissances physiologiques, musicales et acoustiques élémentaires
- Maîtriser et appliquer les techniques vocales (voix parlée, chantée), les techniques de diction (vers et prose), le jeu avec le micro
- Appliquer les techniques de concentration
- Développer des techniques et processus de mémorisation et les entretenir
- Développer ses capacités à servir la diversité du répertoire (styles, modes de jeu et esthétiques)
- S'approprier l'ensemble des éléments techniques (scénographie, machinerie, son, lumière, image) en se familiarisant aux nouvelles technologies de la scène
- Prendre appui, si besoin est, sur la pratique d'arts voisins (théâtre gestuel, masque, marionnettes, clown, conte, etc.)
- Maîtriser une langue étrangère pour aborder des répertoires variés
- Travailler en équipe sur des projets associant plusieurs domaines artistiques
- Développer des compétences dans d'autres arts, par exemple la musique (instruments, voix) et la danse
- Appliquer des connaissances relatives à sa discipline ainsi qu'à l'ensemble des arts, s'informer de leur actualité et de leurs évolutions, entretenir sa culture générale
- Appliquer les connaissances minimales en termes de sécurité et prévention des risques liés au métier
- Développer une recherche dramaturgique personnelle en élaborant un corpus documentaire (essais, documents historiques, films, œuvres d'art ...) autour de l'œuvre étudiée ou du projet de spectacle
- Nourrir son travail scénique et ses improvisations d'un travail de recherche et de réflexion préalables
- Apprécier les compétences possédées, chercher à les maintenir et à les développer, y compris les compétences transversales et les savoirs généraux
- Etre force de proposition pour des projets artistiques écoresponsables dans leurs modes de production
- Se positionner au regard des modes d'organisation du spectacle vivant et de l'audiovisuel, et de leurs évolutions dans l'histoire
- Appliquer les dispositions réglementaires en vigueur, les usages relatifs au cadre d'emploi et à l'activité économique, les dispositions relatives à la prévention des risques
- Analyser la structuration économique du secteur

- Assurer une veille de l'actualité professionnelle, artistique et institutionnelle du spectacle vivant en France et à l'étranger
- Suivre l'évolution de la réglementation en cours dans les institutions culturelles en matière de développement durable
- Entretenir et développer ses réseaux personnels et professionnels, notamment en développant des relations durables
- Développer des stratégies de recherche d'emploi (ex : auditions, castings)
- Faire appel éventuellement aux services d'un agent artistique
- Lire la presse et les publications professionnelles
- Ouvrir sa pratique aux autres arts de la scène (chant, danse, musique, cirque, marionnette...)
- Appliquer les fondamentaux de la médiation culturelle, de la communication médiatique et de l'EAC
- Assurer le cas échéant : des fonctions d'artiste-interprète dans des projets pluri et transdisciplinaire, de metteur en scène, d'assistant, de dramaturge, d'auteur, d'adaptateur, ... des activités de formation et d'enseignement; des activités de médiation culturelle (sensibilisation, animation, intervention artistique en milieu scolaire ou auprès de publics spécifiques : hôpital, prison, lieux d'accueil de personnes porteuses de handicap); des activités d'encadrement, de conduite de projet, de direction d'équipe et de structure, de régie technique.

Blocs de compétences

RNCP38358BC01 — Utiliser les outils numériques de références

LISTE DE COMPÉTENCES

Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation continue

RNCP38358BC02 — Exploiter des données à des fins d'analyse

LISTE DE COMPÉTENCES

- Identifier et sélectionner avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation
- Développer une argumentation avec esprit critique

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation continue

RNCP38358BC03 — S'exprimer et communiquer à l'oral, à l'écrit, et dans au moins une langue étrangère

LISTE DE COMPÉTENCES

- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation continue

RNCP38358BC04 — Se positionner vis à vis d'un champ professionnel

LISTE DE COMPÉTENCES

- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation continue

RNCP38358BC05 — Agir en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle

LISTE DE COMPÉTENCES

- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation continue

RNCP38358BC06 — Exercer son art d'interprète : élargir le champ de l'imaginaire

LISTE DE COMPÉTENCES

- Lire, comprendre, analyser des textes
- Explorer le potentiel dramatique d'un texte non théâtral
- Exploiter l'approche du conflit dramatique, de la construction du personnage, du matériau textuel, de la dramaturgie
- Développer le lien entre le texte et le projet artistique défendu dans la mise en scène
- Apprendre un rôle
- Mener des recherches personnelles, savoir improviser en répétition
- Participer à des recherches collectives et des répétitions, (conduites le plus souvent par un metteur en scène ou un réalisateur)
- Inscrire sa prestation dans le respect du projet artistique et dans le contexte de la représentation
- Adapter sa prestation à des modifications éventuelles, notamment en période de tournée ou de reprise de rôle
- Reprendre un spectacle
- Mettre en jeu son rapport à soi et à l'autre (partenaires, public)
- Conjuguer présence et engagement, initiative et disponibilité
- S'approprier tout espace de jeu, s'y adapter
- Assurer au cours des représentations une prestation scénique à la fois individuelle et reliée au collectif de jeu

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation continue : épreuves orales ou écrites, dossier, mises en situation pratique

RNCP38358BC07 — Développer et élargir ses capacités artistiques et participer à une démarche de recherche en art dramatique

LISTE DE COMPÉTENCES

- Appliquer les connaissances anatomiques et physiologiques élémentaires
- Maîtriser l'articulation corps / mouvement / espace
- Lier langage verbal et corporel
- Adapter à son potentiel physique des propositions de jeu
- Appliquer des connaissances physiologiques, musicales et acoustiques élémentaires
- Maîtriser et appliquer les techniques vocales (voix parlée, chantée), les techniques de diction (vers et prose), le jeu avec le micro
- Appliquer les techniques de concentration
- Développer des techniques et processus de mémorisation et les entretenir
- Développer ses capacités à servir la diversité du répertoire (styles, modes de jeu et esthétiques)
- S'approprier l'ensemble des éléments techniques (scénographie, machinerie, son, lumière, image) en se familiarisant aux nouvelles technologies de la scène
- Prendre appui, si besoin est, sur la pratique d'arts voisins (théâtre gestuel, masque, marionnettes, clown, conte, etc.)
- Maîtriser une langue étrangère pour aborder des répertoires variés
- Travailler en équipe sur des projets associant plusieurs domaines artistiques
- Développer des compétences dans d'autres arts, par exemple la musique (instruments, voix) et la danse
- Appliquer des connaissances relatives à sa discipline ainsi qu'à l'ensemble des arts, s'informer de leur actualité et de leurs évolutions, entretenir sa culture générale
- Appliquer les connaissances minimales en termes de sécurité et prévention des risques liés au métier
- Développer une recherche dramaturgique personnelle en élaborant un corpus documentaire (essais, documents historiques, films, œuvres d'art ...) autour de l'œuvre étudiée ou du projet de spectacle

- Nourrir son travail scénique et ses improvisations d'un travail de recherche et de réflexion préalables

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation continue : épreuves orales ou écrites, dossier, mises en situation pratique

RNCP38358BC08 — Construire son parcours professionnel en art dramatique

LISTE DE COMPÉTENCES

- Apprécier les compétences possédées, chercher à les maintenir et à les développer, y compris les compétences transversales et les savoirs généraux
- Être force de proposition pour des projets artistiques écoresponsables dans leurs modes de production
- Se positionner au regard des modes d'organisation du spectacle vivant et de l'audiovisuel, et de leurs évolutions dans l'histoire
- Appliquer les dispositions réglementaires en vigueur, les usages relatifs au cadre d'emploi et à l'activité économique, les dispositions relatives à la prévention des risques
- Analyser la structuration économique du secteur
- Assurer une veille de l'actualité professionnelle, artistique et institutionnelle du spectacle vivant en France et à l'étranger
- Suivre l'évolution de la réglementation en cours dans les institutions culturelles en matière de développement durable
- Entretenir et développer ses réseaux personnels et professionnels, notamment en développant des relations durables
- Développer des stratégies de recherche d'emploi (ex : auditions, castings)
- Faire appel éventuellement aux services d'un agent artistique
- Lire la presse et les publications professionnelles
- Ouvrir sa pratique aux autres arts de la scène (chant, danse, musique, cirque, marionnette...)
- Appliquer les fondamentaux de la médiation culturelle, de la communication médiatique et de l'EAC
- Assurer le cas échéant : des fonctions d'artiste-interprète dans des projets pluri et transdisciplinaire, de metteur en scène, d'assistant, de dramaturge, d'auteur, d'adaptateur, ... des activités de formation et d'enseignement; des activités de médiation culturelle (sensibilisation, animation, intervention artistique en milieu scolaire ou auprès de publics spécifiques : hôpital, prison, lieux d'accueil de personnes porteuses de handicap); des activités d'encadrement, de conduite de projet, de direction d'équipe et de structure, de régie technique.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation continue : épreuves orales ou écrites, dossier, mises en situation pratique

RNCP38358BC09 — Elargir et valoriser son champ de compétences professionnelles en art dramatique

LISTE DE COMPÉTENCES

- Assurer le cas échéant des fonctions d'artiste-interprète dans des projets pluri et transdisciplinaire, de metteur en scène, d'assistant, de dramaturge, d'auteur, d'adaptateur, ...
- Assurer des activités de formation et d'enseignement
- Assurer des activités de médiation culturelle (sensibilisation, animation, intervention artistique en milieu scolaire ou auprès de publics spécifiques : hôpital, prison, lieux d'accueil de personnes porteuses de handicap.
- Assurer des activités d'encadrement, de conduite de projet, de direction d'équipe et de structure, de régie technique

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation continue

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le comédien est recruté par castings ou auditions ou sollicité par un metteur en scène ou un réalisateur. Le comédien est un salarié employé sur la base d'un contrat à durée indéterminée (CDI) ou de contrats à durée déterminée (CDD), parfois espacés dans le temps, auprès de plusieurs employeurs successifs.

Les entreprises-employeurs sont les théâtres nationaux, les théâtres de ville, les théâtres privés et autres producteurs, les centres dramatiques, les scènes nationales, les scènes conventionnées, les compagnies dramatiques conventionnées et plus généralement les compagnies professionnelles. Elle peuvent également être des

structures de programmation épisodique (festivals notamment).

Leurs statuts sont variés : établissement public, SARL, association, régie municipales,... Le comédien peut également être engagé par des employeurs dont l'activité principale n'est pas le spectacle vivant (cafés, hôtels, restaurants, bibliothèques, particuliers, collectivités locales,...). Dans le secteur de l'audiovisuel, les entreprises-employeurs sont les sociétés de production cinématographiques, les sociétés de production audiovisuelle. Ces entreprises ont principalement le statut de société anonyme (SA) ou de société à responsabilités limitées (SARL).

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Comédien, artiste interprète dans le secteur du spectacle vivant (entreprises de création, de production ou de diffusion) ou de l'audiovisuel (cinéma, télévision, radio, publicité et multimédias).

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très faible (1/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Non-durabilité de l'emploi, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	1 650 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+3/4 (licence, maîtrise ou équivalent) en lettres et arts (20 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	U1X91 — Artistes (musique, danse, spectacles) · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	51 022
Jugés difficiles à recruter	6 %
Emplois saisonniers	29 %
Familles professionnelles (FAP)	U1X91 — Artistes (musique, danse, spectacles)

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Diplôme de niveau 4 et concours d'entrée

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Le jury est présidé par le directeur de l'établissement habilité à délivrer le diplôme ou son représentant. Outre son président, il comprend :

- le responsable pédagogique ou directeur des études ;
- un enseignant de l'équipe pédagogique ;
- au moins une personnalité qualifiée du domaine du théâtre (acteur et/ou metteur en scène).

COMPOSITION DU JURY — VAE

Le jury de validation des acquis de l'expérience chargé de se prononcer sur les demandes d'attribution du diplôme national supérieur professionnel de comédien par cette voie est présidé par le directeur de l'établissement habilité à délivrer le diplôme ou son représentant. Outre son président, il comprend au moins :

- un représentant des employeurs du secteur professionnel concerné ;
- un représentant des organisations syndicales de salariés du secteur professionnel concerné ;
- un enseignant ou responsable pédagogique ou directeur des études au sein d'un établissement d'enseignement supérieur en théâtre ;
- une personnalité qualifiée du domaine du théâtre.

L'un des membres du jury doit avoir une activité dans le domaine universitaire. La voix du président est prépondérante.

Ce jury peut également s'adjoindre, pour certaines épreuves, des examinateurs spécialisés, issus du secteur professionnel concerné, qui ont voix consultative.

La liste des membres du jury est arrêtée par le directeur de l'établissement habilité à délivrer le diplôme.

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	12 000 €
Prise en charge	Branches concernées
12 000 €	Valeur par défaut · 213 branches

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	20/11/2028
Date de dernière délivrance possible	20/11/2029

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS
RNCP9034

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Musique/Enseignement-formation-et-metiers>
(Brochure à télécharger)

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38358/>

Se former en apprentissage

Formations en apprentissage	2
Organismes gestionnaires (CFA)	2
Organismes formateurs	2
Régions couvertes	2
Départements couverts	2
Organismes certifiés Qualiopi	2
Sessions	de 08/2026 à 07/2029

Catalogue des formations en apprentissage — réseau des Carif-Oref. Sans frais pour l'alternant : formation financée par l'OPCO de la branche (NPEC).